

Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse
Herausgeber: La Croix-Rouge suisse
Band: 79 (1970)
Heft: 6

Artikel: Bilan d'une année de travail
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-683685>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Bilan d'une année de travail

Pour la 6ème fois, nous présentons à nos lecteurs notre «numéro d'été», qui par le texte, mais surtout par l'image, donne un aperçu des actions et des événements ayant particulièrement marqué les 12 derniers mois d'activité de notre Société nationale de Croix-Rouge, soit sur le plan central, soit à l'échelle régionale. Les pages qui suivent ne font cependant pas état de toute la somme de travail, de toutes les interventions, de toutes les préoccupations de la Croix-Rouge suisse et de ses sections.

C'est ainsi que dans le secteur des *soins infirmiers et autres professions paramédicales*, il est intéressant de relever qu'en 1969 la Croix-Rouge suisse a reconnu pour la première fois des écoles des deux branches professionnelles récemment placées sous son contrôle: soit la psychiatrie et l'hygiène maternelle et en pédiatrie. Désormais, 77 écoles de personnel soignant et 11 écoles de laborantines médicales appliquent les directives uniformes de la Croix-Rouge suisse en matière d'enseignement. En 1969 toujours, 1488 infirmières et infirmiers au bénéfice d'une formation de 3 ans et 285 infirmières-assistantes CC CRS dont les études durent 18 mois ont obtenu leur diplôme ou certificat de capacité.

La première partie de l'«Etude sur les soins infirmiers en Suisse» qui vise à obtenir une amélioration des soins aux malades par la rationalisation du travail du personnel hospitalier en général et du personnel soignant en particulier a été publiée en automne dernier, tandis que les efforts fournis sur le plan de l'information en faveur des professions médicales auxiliaires se sont poursuivis par la publication, notamment, d'une nouvelle brochure éditée par l'Oeuvre suisse des lectures pour la Jeunesse, par la mise sur pied d'un camp de vacances — compris comme stage probatoire à l'intention de jeunes filles de 15 à 16 ans et par la réalisation du film documentaire «Cette nuit...» qui a passé ces derniers mois dans les cinémas de tout le pays.

Les écoles supérieures d'infirmières

de la Croix-Rouge, à Lausanne et Zurich ont poursuivi leurs activités. A fin 1969, 13 infirmiers et infirmières-chefs et 33 monitrices et moniteurs se trouvaient en cours d'étude dans l'une et l'autre des deux écoles. Ces derniers mois, l'on a enregistré à nouveau un accroissement sensible de la production du *Service de la transfusion de sang*. Les dons de sang recueillis par les centres régionaux ont permis de préparer un quart de million de flacons de sang complet, soit 5 % de plus que l'année précédente. Le Laboratoire central à Berne a utilisé 117 500 dons de sang pour la préparation de conserves de produits sanguins et 44 500 dons de sang pour la préparation de produits fractionnés d'une haute valeur thérapeutique. On note également une forte augmentation de la production (dans certains cas de 45 % plus élevée que l'année précédente) du matériel et des produits nécessaires pour les prélèvements et les transfusions de sang. Toutefois l'augmentation la plus élevée des prestations qui ait été enregistrée a trait aux «screening-tests» permettant de déceler des troubles du métabolisme chez les nouveau-nés.

Dans le secteur des *cours*, on a signalé la mise sur pied de 323 cours de soins au foyer ayant groupé 4048 participants, de 96 cours de soins à la mère et à l'enfant avec 1068 participantes et de 23 cours de soins aux nourrissons en bonne santé suivis par des élèves du degré supérieur. Relevons encore le lancement du nouveau cours de soins aux petits enfants donné jusqu'ici à titre d'essai, mais appelé à connaître cette année une plus large diffusion. De plus, 66 cours de 9 jours chacun ont permis de former 392 nouvelles auxiliaires-hospitalières volontaires.

La *gymnastique pour personnes âgées*, organisée le plus souvent en collaboration avec la Fondation pour la vieillesse ou d'autres institutions d'utilité publique, figure désormais au programme d'activité de 20 sections locales de la Croix-Rouge suisse. Le «Groupe suisse de travail» qui depuis 1968 s'occupe de la coordination et de la promotion de

ces cours a organisé l'an dernier 3 cours pour instructeurs.

Les 10 centres régionaux d'*ergothérapie* exploités par les sections Croix-Rouge ont eu à leur actif en 1969 16 000 traitements, dont ont bénéficié quelque 200 handicapés.

L'effectif des groupes et classes affiliés à la *Croix-Rouge de la Jeunesse* a subi une nouvelle augmentation de 11 % et s'élève maintenant à 7789. L'autocar pour invalides, financé par la CRS a effectué 183 excursions, parcouru 26 000 km et transporté 3000 passagers invités à des sorties d'une demi-journée ou d'une journée.

La collaboration de la CRS à la *Protection civile* est entrée dans une phase active, soit celle de la planification, et cinq commissions d'experts constituées à cet effet s'occupent maintenant de mettre au point les problèmes pratiques qui se posent. Un *camp de vacances pour enfants hémophiles* — le 7ème du genre — s'est déroulé à St-Cergue avec la participation de 24 garçons.

Dans le cadre de l'oeuvre des «*Parrainages pour familles suisses*» l'on a distribué l'an dernier 252 lits complètement équipés, 118 colis de literie, 100 colis contenant divers articles de ménage et 156 paquets de vêtements et chaussures.

Tout en poursuivant son activité régulière dans le domaine des cours d'instruction destinés aux médecins pour cas urgents et des cours de premiers secours et de sauvetage organisés à l'intention des étudiants en médecine, la *Commission médicale suisse de premiers secours et de sauvetage* a lancé une campagne en faveur de l'enseignement des premiers secours dans les écoles. Les premiers résultats de cette campagne qui sera poursuivie sont encourageants.

Outre les *actions d'entraide internationales* dont il est parlé dans ce numéro, la Croix-Rouge suisse a entrepris à Santa Isabella, en Guinée équatoriale, et en collaboration avec la Confédération, une action visant à l'assainissement des installations sanitaires et techniques d'hôpitaux. Elle a poursuivi son aide au Viet-

nam, soit au Vietnam du Sud par la mise à disposition de deux équipes médicales, soit au Vietnam du Nord par des envois de matériels et secours divers. Signalons encore

l'apport d'une aide médicale aux réfugiés tibétains en Inde, la remise aux Congolais après 9 ans d'activité, de l'hôpital Kintambo, à Kinshasa, la participation enfin de la Croix-

Rouge suisse à des interventions de secours en Corée du Sud, en Italie, en Grèce, en Somalie, en Inde, en Thaïlande, au Ghana, au Kurdistan irakien, en Jordanie, à Madagascar.

Ad ogni anno che passa la Croce-Rossa svizzera deve affrontare nuovi compiti

Per la sesta volta presentiamo ai lettori il «numero d'estate». Testi e immagini mettono a fuoco le azioni, gli avvenimenti che maggiormente hanno dato carattere alle attività degli ultimi dodici mesi sia nell'ambito del Segretariato centrale, sia per quanto si riferisce alle sezioni e quindi alle regioni. Le pagine seguenti non sono, tuttavia; un sommario di tutto il lavoro, gli interventi, le preoccupazioni della Croce Rossa svizzera e delle sezioni.

Nel settore *cure infermieristiche e professioni sanitarie* è interessante far rilevare come, nel 1969, la Croce Rossa svizzera abbia riconosciuto per la prima volta alcune scuole dei due rami professionali recentemente posti sotto suo controllo diretto: ossia la psichiatria e l'igiene materna e infantile. Ormai 27 scuole per la formazione del personale curante e 11 scuole di laborantine applicano le direttive uniformi della Croce Rossa svizzera in materia d'insegnamento. Nel 1969 hanno ottenuto il diploma 1488 infermiere e infermieri formati nel corso di tre anni d'istruzione e 285

infermiere e infermieri geriatriche che hanno seguito studi della durata di 18 mesi.

Lo scorso autunno venne pubblicata la prima parte dello «*Studio sulle cure infermieristiche in Svizzera*» che ha lo scopo di ottenere un miglioramento delle cure agli ammalati con la razionalizzazione del lavoro del personale ospedaliero in generale e del personale curante in particolare. È continuata su larga scala l'informazione in favore delle professioni sanitarie ausiliarie con la pubblicazione di un opuscolo edito dall'Opera svizzera per le letture della gioventù, con l'organizzazione di un campo di vacanza, considerato come stage di prova, per ragazze dai 15 ai 16 anni e con la realizzazione del film documentario «*Pronto qui ospedale...*» presentato, negli ultimi mesi, nei cinema svizzeri.

Le scuole superiori d'infermiere della Croce Rossa, a Losanna e Zurigo, hanno proseguito la loro attività. Verso la fine del 1969 studiavano nell'una o nell'altra scuola 13 infermiere e infermieri capo e 33 monitori.

Sensibile l'aumento dei servizi e della produzione del *centro per la trasfusione del sangue*. Le offerte di sangue, raccolta dai centri regionali, hanno permesso di preparare un quarto di milione di bottiglie di sangue completo, ossia con un aumento del 5 per cento rispetto all'anno precedente. Il Laboratorio centrale di Berna ha utilizzato 117 500 bottiglie di sangue per la preparazione di conserve di sangue e di prodotti derivati e 44 500 bottiglie per la preparazione di prodotti frazionati di alto valore terapeutico. Si notò pure un forte aumento della produzione (in taluni casi del 45 per cento rispetto all'anno precedente) del materiale e dei prodotti necessari per il prelievo e la trasfusione del sangue. Tuttavia l'aumento più alto delle prestazioni venne registrato nel settore «*Screening tests*» un metodo che permette di scoprire i disturbi del metabolismo nei neonati.

Nel settore dei *corsi* segnaliamo l'organizzazione di 323 corsi di cure a domicilio che hanno raggruppato 4048

partecipanti, di 96 corsi di cure alla madre e al neonato, con 1069 partecipanti, di 23 corsi di cure al neonato sano, seguiti da allieve di grado superiore. Rileviamo inoltre il lancio del nuovo corso di cura ai bambini fino ai due anni, dato finora a titolo sperimentale, ma che quest'anno avrà maggior diffusione. Inoltre 66 corsi di 9 giorni ognuno, hanno permesso di formare 392 nuove ausiliarie d'ospedale volontarie.

La *ginnastica per persone anziane*, organizzata nella maggior parte dei casi in collaborazione con la Fondazione Pro Vecchiaia o altre istituzioni d'utilità pubblica, figura ormai nel programma di attività di 20 sezioni locali della Croce Rossa svizzera. Il «gruppo svizzero di lavoro» che dal 1968 si occupa del coordinamento e della promozione di tali corsi ha organizzato, lo scorso anno, tre corsi per istruttori.

I *10 Centri regionali d'ergoterapia* diretti dalle sezioni della Croce Rossa annunciano al loro attivo, per il 1969, 16 000 trattamenti, di cui anno beneficiato circa 200 handicappati.

Nuovo aumento dell'effettivo dei gruppi e delle classi affiliati alla Croce Rossa per la gioventù. Se ne contano oggi 7789 con un aumento effettivo dell'11 per cento. Il torpedone per invalidi, finanziato dalla CRS ha effettuato 183 escursioni, percorso 26 000 km e trasportato 3000 passeggeri, per gite di mezza giornata o di una giornata intera.

La collaborazione della Croce Rossa alla *Protezione civile* è entrata in fase attiva, quella della pianificazione, e cinque commissioni di periti costituite a tale scopo si occupano attualmente di mettere a punto i problemi pratici che si pongono.

Il sesto campo di vacanza per bambini *emofilitici* si è svolto a St-Cergue, con la partecipazione di 24 ragazzi.

«*Patronato per famiglie svizzere*.» Si distribuirono 252 letti completamente attrezzati, 118 pacchi di biancheria, 100 con diversi articoli per la casa e 156 contenenti vestiti e scarpe.

La *Commissione sanitaria svizzera di pronto soccorso e di salvataggio* ha proseguito l'attività regolare con (segue a p. 33)

6-13 septembre 1969:

XXI^e Conférence internationale de la Croix-Rouge

Invitée du Croissant-Rouge turc, la Croix-Rouge internationale tient ses assises à Istanbul, du 6 au 13 septembre 1969. Elle réunit 610 délégués, représentant 77 Etats et 83 Sociétés nationales de la Croix-Rouge, du Croissant-Rouge et du Lion-et-Soleil-Rouge, ainsi que 51 observateurs.

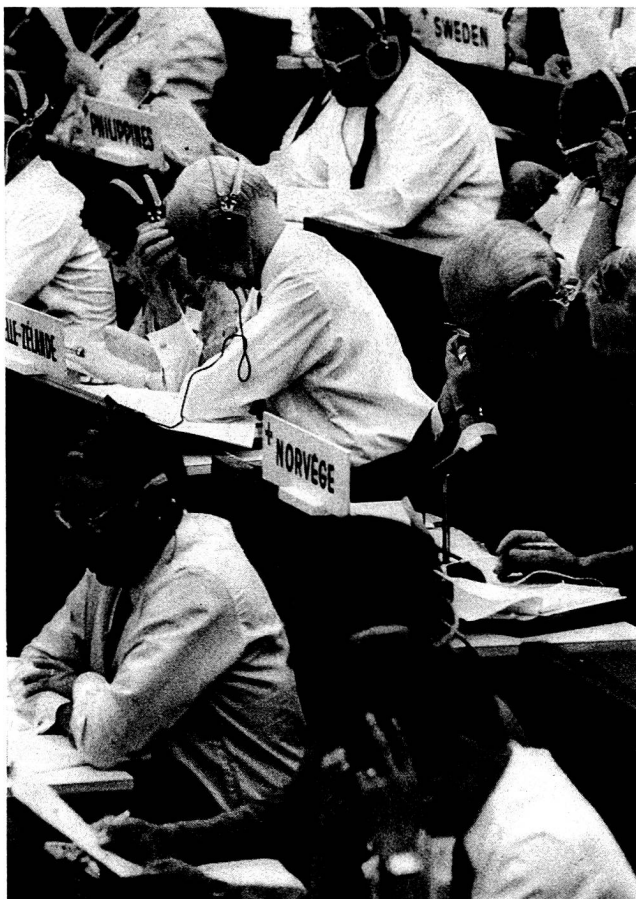
La Suisse y est représentée par une délégation du Conseil fédéral, dirigée par l'ancien conseiller fédéral Wahlen, une délégation du CICR à la tête de laquelle se trouve le nouveau président Marcel Naville, et une délégation de la Croix-Rouge suisse conduite par le président Hans Haug. Il s'agit des assises de la plus haute autorité délibérante de la Croix-Rouge internationale qui se réunit tous les quatre ans.



Par l'importance des sujets traités et des résultats obtenus, la Conférence d'Istanbul marquera certainement une date dans les annales de la Croix-Rouge. Une commune horreur des maux engendrés par la guerre et la volonté d'y porter remède ne cesseront de dominer les travaux.

C'est dans le domaine du droit humanitaire, confié à l'une des deux Commissions de la Conférence, que l'on aura sans doute réalisé les progrès les plus significatifs. La mise en œuvre et la diffusion des Conventions de Genève figurent selon l'usage en tête de l'ordre du jour. Pour la première fois, le CICR, donnant suite à une résolution de la Conférence de Vienne de 1965, communique dans un volumineux rapport, les mesures prises dans nombre de pays, en vue de diffuser les Conventions de Genève. Cet effort, que les Etats se sont engagés à fournir en signant ces traités, est en progrès dans le monde mais demeure encore très insuffisant. Il doit donc être poursuivi activement. Une résolution de la Conférence demandera qu'au cours de 1970 — année de l'éducation — l'accent soit mis sur la propagation des Conventions de Genève, en relation notamment avec la célébration, en 1970, de la Journée du 8 mai dont le thème devra être exposé sous la devise «Protection de l'homme, échec à la guerre».

La seconde Commission, dite générale, fera aussi un travail utile. Le titre «La Croix-Rouge, facteur de paix dans le monde» soulèvera une question certes traditionnelle, mais plus actuelle que jamais. Une résolution sera prise à ce propos qui mettra l'accent sur l'éducation de la population, des jeunes plus particulièrement. Une autre résolution mérite une mention spéciale: intitulée «Contacts entre Sociétés nationales en cas de conflit armé», ou de situation consistant une menace pour la paix, elle recommande que le CICR, en cas de nécessité, invite les représentants des Sociétés nationales des pays intéressés à se réunir avec lui, ensemble ou séparément pour examiner, entre autres, les problèmes humanitaires qui se posent.



7-17 octobre 1969:

Devenir monitrice de la Santé au Foyer

«En 1969, grâce à l'activité fort réjouissante des monitrices, on a pu enregistrer l'organisation de 96 cours de soins à la mère et à l'enfant, suivis par 1068 participantes.»

Cette courte phrase se trouve insérée dans le rapport annuel d'activité de la Croix-Rouge suisse pour 1969. Une très courte phrase, oui, parmi les centaines, les milliers d'autres qui forment ce rapport de gestion de 206 pages. Et pourtant cette si courte phrase fait état en 30 mots d'une somme énorme de travail et d'efforts.

Certes, c'est le cas pour tant d'autres prestations de notre Institution...

Néanmoins, ce secteur particulier, dit des «cours», revêt une telle importance pour notre population, qu'il vaut la peine d'y réserver un instant d'attention particulière. Que représente un seul cours de soins à la mère et à l'enfant donné à une moyenne de 10 à 12 jeunes filles ou jeunes femmes? 12 heures d'enseignement pour la monitrice qui souvent vient en outre «du dehors» et doit donc consacrer quelques heures supplémentaires pour ses déplacements. Ajoutées à d'autres heures supplémentaires destinées à préparer minutieusement chacune des 6 leçons de 2 heures que comporte le cours.

Et, qui de plus est, elle aura, cette même monitrice qui est infirmière diplômée, réservé 9 pleines journées pour se préparer à sa tâche, pour devenir «monitrice de la Santé au foyer».

Et le soir, rentrée chez elle, — très souvent elle est mère de famille — elle aura encore consacré plusieurs heures pour «faire ses devoirs de maison», répéter la matière apprise au cours de la journée, mettre à jour ses cahiers, ses fiches.

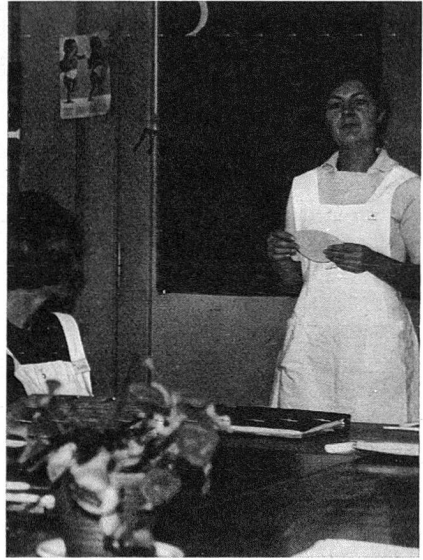
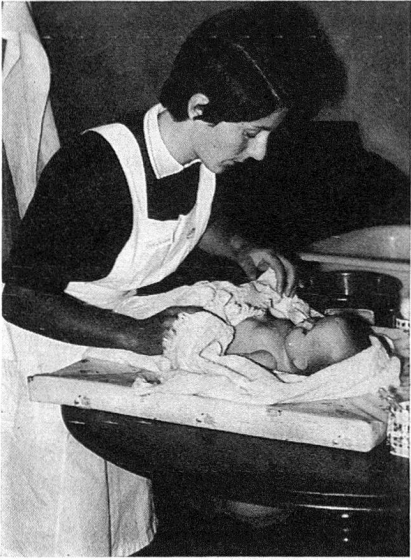
Et tout cela à titre bénévole.

L'examen final passé et passé avec succès, elle s'engage à donner au moins deux cours par an à la population, contre une très modeste rétribution.

A ce jour, la Croix-Rouge suisse a formé 122 monitrices pour l'enseignement des soins à la mère et à l'enfant, pour ne parler que cette spécialisation. L'enseignement de la «Santé au foyer» comporte en effet d'autres secteurs encore: pas moins de 4 cours distincts.

En Suisse romande, les 10 dernières monitrices instruites par la Croix-Rouge suisse ont suivi à Sion le cours auquel nous assistons ici. Elles sont Valaisannes, Vaudaises et Fribourgeoises; 11 au départ, 10 à l'arrivée. Le score est bon et témoigne de l'intérêt des futures monitrices, un intérêt qui prime la fatigue et l'effort. Pour l'heure, elles ne sont que des élèves et occupent la place des jeunes femmes auxquelles elles devront enseigner à soigner bébé tout au long de la journée et compte tenu aussi de son évolution au fur et à mesure que passent les semaines et les mois.

Elles ne joueront le rôle de «futures monitrices» que demain matin, en faisant chacune, à tour de rôle, la «contre-démonstration» de la leçon apprise aujourd'hui. «Joindre le geste et la parole», l'un des secrets de l'enseignement des soins au foyer donné sous l'égide de la Croix-Rouge suisse. Cela aussi doit s'apprendre, s'exercer, se répéter.



30 novembre:

Une journée au Beatenberg

A fin novembre, nous rendons visite aux 12 enfants tchécoslovaques accueillis au Home Alpina, au Beatenberg. Ils n'y sont pas seuls, et y ont fait la connaissance de 32 autres petits pensionnaires de diverses nationalités. De quoi se faire de bons amis et d'apprendre à se comprendre les uns les autres, malgré la diversité des langues. Nos 12 petits Tchécoslovaques ont de 9 à 15 ans. Avec eux, une institutrice qui quotidiennement leur fait la classe. Le programme des journées est bien équilibré: étude, jeux, sport et... repos en abondance. Pas le temps de s'ennuyer ni d'avoir le mal du pays. Depuis quelques jours, certes, l'imminence de leur retour à la maison et celle aussi des Fêtes de fin d'année sont un sujet de conversation animée.



22 août 1969: alors que les 500 enfants tchécoslovaques arrivés au début de juin dans notre pays viennent de regagner leur patrie, après avoir séjourné pendant 3 mois dans des familles suisses, un avion atterrit à Zurich-Kloten avec, à son bord, 50 autres petits Tchécoslovaques souffrant d'asthme et devant de ce fait être placés à l'altitude.

Comme leurs camarades, ces enfants ont été sélectionnés en Tchécoslovaquie, au printemps 1969, par un pédiatre suisse et une assistante sociale de la Croix-Rouge suisse. Dès leur arrivée, ils sont placés dans 6 homes de l'Oberland bernois et du canton des Grisons. Ils sont accompagnés de 5 institutrices qui leur donneront des leçons

durant leur séjour et joueront également le rôle d'interprètes.

La Croix-Rouge suisse poursuit depuis bien des années son action «accueil d'enfants souffrant d'asthme et d'autres maladies des voies respiratoires». C'est ainsi qu'à fin 1969, 12 enfants de diverses nationalités séjournaient dans divers homes des Grisons et de l'Oberland bernois.

Depuis 1962, 316 enfants originaires d'Allemagne, d'Autriche, de Hongrie, de Grèce ont pu ainsi bénéficier d'un séjour d'altitude de plus ou moins longue durée. Ces séjours en montagne qui s'étendent en moyenne sur six à douze mois, leur apportent sinon la guérison, du moins une amélioration sensible de leur état de santé.

Arrivés en Suisse au début d'un automne magnifique, nos petits hôtes auront pu encore, avant leur départ, jouir des plaisirs de l'hiver et s'essayer avec plus ou moins de bonheur et d'adresse au ski et à la luge. A la fin de leur séjour qui se terminera le 16 décembre, la plupart d'entre eux seront bien rétablis.

D'une façon générale, leur adaptation aura été facile et les lettres que leurs parents adresseront plus tard à la Croix-Rouge suisse diront toutes combien ils se seront fait de bien au bon air de nos montagnes, combien ils se sont sentis à l'aise en Suisse et qu'ils y ont trouvé de bons amis. Que de beaux souvenirs à se rappeler bien longtemps encore!



8 décembre 1969:

Joie des yeux, joie du cœur

Une innovation aux Grands Magasins Innovation S. A., à Lausanne... Ce lundi matin, tous les étalages de tous les étages du grand magasin seront accessibles à des handicapés venus de tout le canton et seulement à eux, ceci pour leur permettre, au moins une fois l'an, de contempler, de choisir, d'acheter personnellement ce qui leur fait besoin ou plaisir ou les cadeaux qu'ils comptent faire à Noël à ceux qui leur sont chers.

Une première initiative du même genre avait été réalisée l'an dernier à Zurich. Vu le succès qu'elle a remporté, l'idée a fait tache d'huile et, cette année, plusieurs grands magasins de Suisse alémanique, de Suisse romande et du Tessin organisent ces jours-ci une matinée «portes ouvertes aux invalides de tout âge».

Mais restons à Lausanne puisque nous y sommes. Postés devant l'une des entrées, nous attendons qu'elle s'ouvre, à 9 heures précises. Dehors il fait gris et froid, mais à l'intérieur, que de chaleur, de lumière!

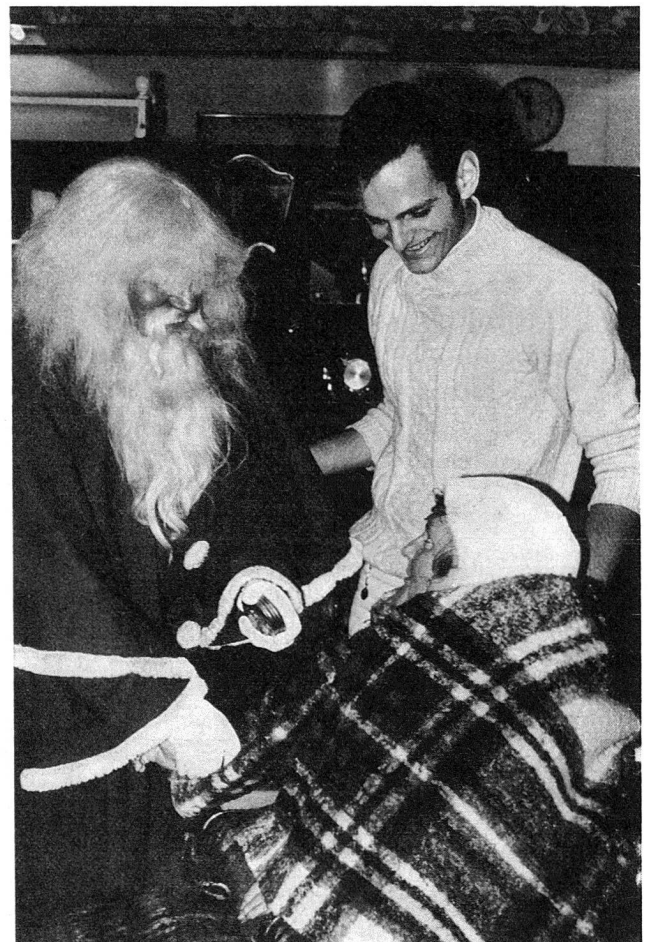
Au total, ce ne sont pas moins de 280 établissements et associations du canton de Vaud qui auront participé à cette matinée d'achats tout spécialement prévue pour leurs protégés. Entre 9 heures et 13 heures 30, ils seront 1000 qui défilent devant les étalages merveilleux. Tous sont accompagnés: d'un infirmier, d'une infirmière, d'un parent, d'un ami, d'une assistante bénévole de la Croix-Rouge, d'autres volontaires encore. Certains sont venus individuellement, d'autres en groupes. Cela fait, nous semble-t-il, beaucoup de monde, bien peu cependant si l'on songe qu'en période de pointe, 9000 personnes passent chaque heure par les quatre entrées de l'Innovation! Certains ne dépenseront que quelques francs, d'autres davantage. Ainsi cette jeune femme qui pousse dans son fauteuil sa mère paralysée et hospitalisée: «Je profite de l'habiller à neuf des pieds à la tête». Un enfant IMC nous montre fièrement la musique à bouche qu'il s'est offerte et qu'il contemple, ravi.

Cette patiente a besoin d'un savon. Mais lequel choisir? Avec une patience infinie la vendeuse lui en montre un rose, un vert, un jaune, puis à nouveau un rose. Elle hésite. Avec non moins de patience, l'aide bénévole qui l'accompagne la conseille et... la convainc! Elle choisira le savon vert! Ah! mais il lui faut encore de l'Eau de Cologne... laquelle choisir?

— *Oui, nous sommes aussi volontaires*, nous dit une vendeuse. *Certes, nous avons sacrifié une matinée libre bien utile et appréciée. Mais c'est bientôt Noël et si tous nos clients étaient aussi agréables que ceux de ce matin, ce serait merveilleux tous les jours d'être vendeuse!*

— *Oui, je suis auxiliaire-hospitalière Croix-Rouge. Aujourd'hui mon rôle n'est pas des plus passionnants, mais il est nécessaire: je suis affectée aux toilettes!*

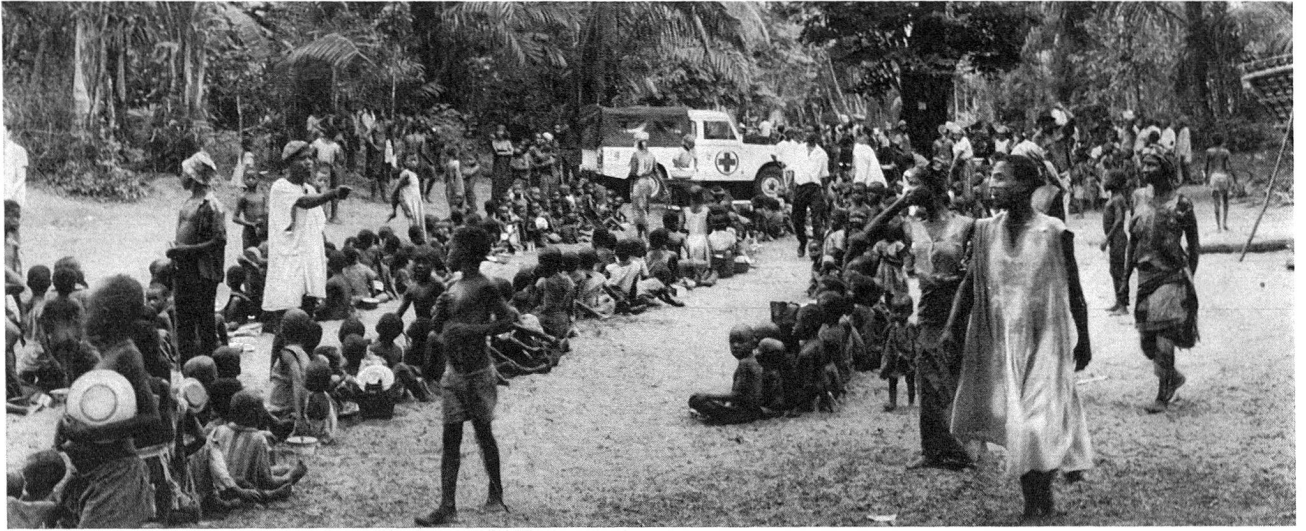
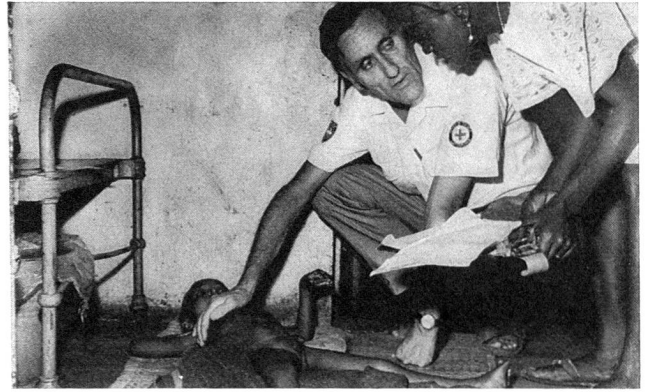
Nous aussi regardons les étalages, les décorations: quel paradoxe, quel contraste: d'un côté les lumières de Noël, les clinquants, de l'autre tous ces êtres de souffrance réunis. Mais les yeux des seconds reflètent les premières. Grands et petits, ils sont heureux d'être ici, parmi tant de belles choses qui ne semblent avoir été créées que pour eux. Et soudain, leur joie est à son comble, le Père Noël! Et il a des chocolats pour chacun...





13 janvier 1970:

Au Nigéria,
la guerre est finie, mais...

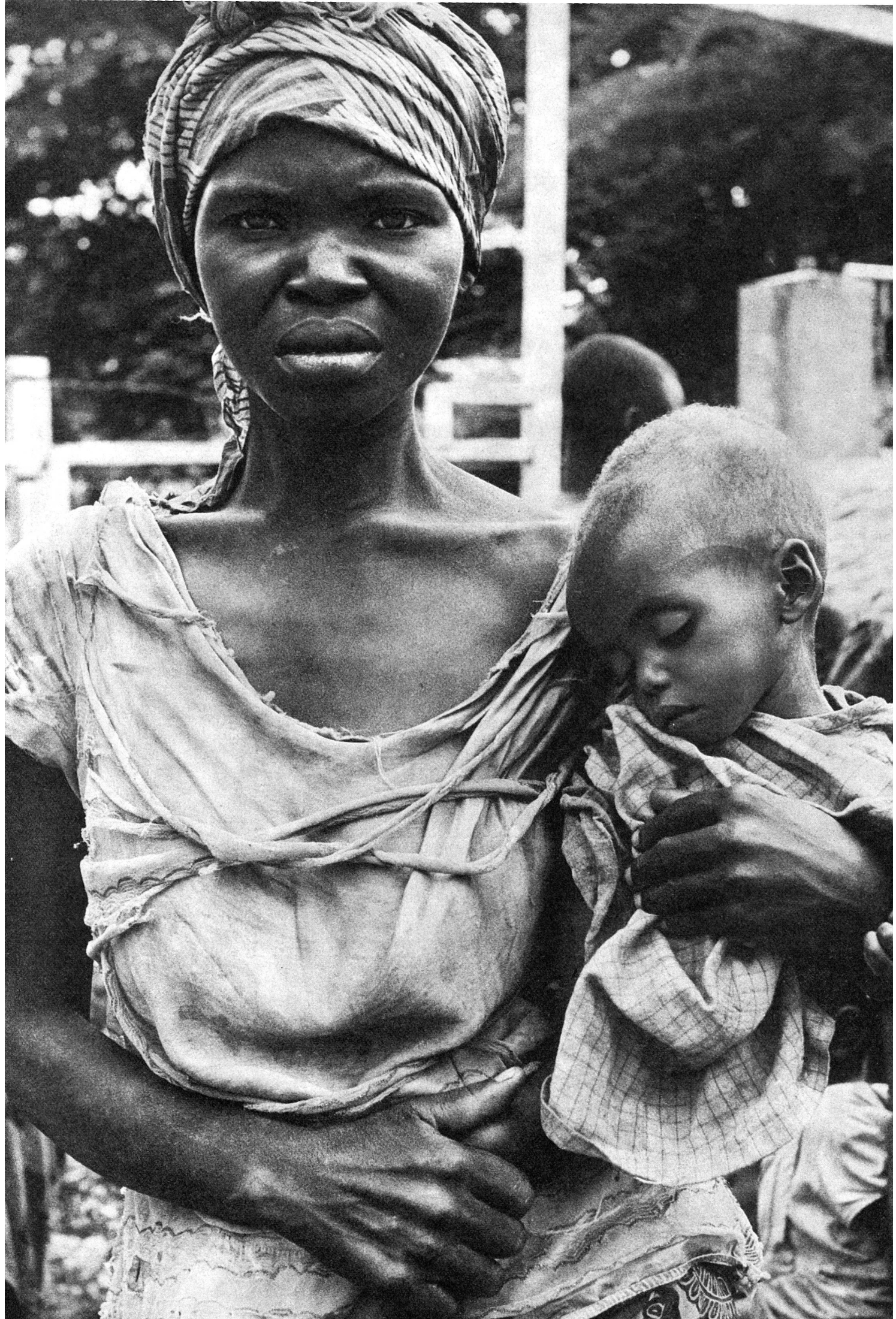


Mi-janvier: c'est la fin des hostilités au Nigéria. Cette paix toutefois ne va pas du jour au lendemain amener l'ordre, l'abondance, le bien-être dans les régions dévastées par une guerre de plusieurs années. La Croix-Rouge suisse qui est présente au Nigéria depuis l'été 1967, entreprend sans retard des démarches en vue d'apporter une fois de plus une aide tangible aux victimes des hostilités et de la famine.

L'équipe médicale suisse en poste depuis un an à l'hôpital d'Aboh que viennent d'évacuer les Biafrais, rentre comme prévu au pays ces jours-ci. Mais avant de quit-

ter leur lieu de travail, ils ont encore transporté tout leur matériel hospitalier dans un dépôt du Comité International de la Croix-Rouge. Le 13 janvier, le médecin-chef d'une nouvelle équipe quitte la Suisse à destination de Lagos. Il sera rejoint quelques jours plus tard par les autres membres de l'équipe: deux médecins, une infirmière, un administrateur. Cette équipe assumera durant sept mois l'exploitation de l'hôpital d'Awo-Omamma, près d'Owerri, un établissement de 300 lits dirigé par un médecin Ibo et aménagé de façon très rudimentaire. Dans des conditions parfois fort difficiles, nos compatriotes y déploieront une activité des plus utiles.





11 février 1970:

Secourisme et Jeunesse

Chaque année, des centaines de blessés victimes d'accidents survenant dans les entreprises, au foyer, sur les routes, perdent la vie faute d'avoir été secourus dans les 3 minutes décisives qui suivent l'accident. L'on cite des cas où des jeunes de 12 à 15 ans qui connaissent, pour les avoir appris, «les gestes qui sauvent» ont précisément sauvé la vie de leur prochain par une intervention correcte.

Ces «gestes qui sauvent» sont enseignés dans le cadre du cours de sauveteurs d'une durée de 10 heures, lancé en 1965 par l'Alliance suisse des Samaritains et dont les 5 leçons ont pour thème: «Mesures à prendre lors d'accidents et la position du blessé», «Mesures à prendre en cas d'arrêt de la respiration», «Mesures à prendre en cas d'hémorragie mettant la vie en danger», «Accidents de la circulation», «Mesures à prendre en cas de choc».



Il y a plusieurs années déjà que la *Commission médicale suisse de premiers secours et de sauvetage* préconise l'introduction de l'enseignement des premiers secours à titre de branche scolaire obligatoire dans l'ensemble des cantons suisses, sous le slogan «chaque élève un secouriste». Un grand pas a été fait ces derniers mois vers la réalisation de ce postulat. Les directives relatives à l'organisation de cet enseignement ont été mises au point au printemps 1969 et remises aux représentants des cantons et des associations d'enseignants. Le projet fut ensuite présenté au public dans le courant de l'été, lors d'une conférence de presse. Les résultats obtenus jusqu'ici sont encourageants, en ce sens que plusieurs cantons déjà ont

entrepris la première étape, soit la formation du corps enseignant.

Sur le plan scolaire, en effet, autorités et maîtres se sont rendu compte ces dernières années de l'augmentation du nombre des accidents, en raison de l'organisation d'exercices en plein air, de l'application plus stricte des leçons de gymnastique, de la mise sur pied de «classes de montagne», où il est laissé une large place au sport, au ski en particulier. De nombreux maîtres qui se sont trouvés en face de cas graves d'accidents, où la vie de leurs élèves était en jeu, ont alors réalisé leur incompétence en de pareils cas. Ils ont réagi et c'est ainsi qu'au canton de Vaud, notamment, quelques associations de



28 mars 1970:

Aujourd'hui la Turquie



pédagogues ont obtenu de l'Autorité scolaire cantonale que des cours de 10 heures au moins soient donnés aux élèves des Ecoles normales. Une telle mesure, toutefois, si elle est excellente, demeure encore insuffisante. En effet, si des élèves sont parfois victimes d'accidents, les maîtres aussi peuvent l'être, seuls à la tête d'une classe. Qui les secourra? Placés devant ces problèmes, de nombreux responsables de l'enseignement, à divers échelons, firent appel à la Croix-Rouge suisse, lui demandant d'organiser pendant les heures de classe des cours destinés aux élèves.

Au début, Autorités et instituteurs ont craint de voir le programme officiel scolaire bousculé en raison de l'introduction des leçons de premiers secours aux enfants. Mais à l'expérience, on s'est bien vite aperçu que les cours de secourisme venaient tout naturellement s'imbriquer dans les leçons d'anatomie, de physiologie humaine, d'hygiène, en tant qu'exercices d'application. Il n'a été constaté aucune perturbation des programmes, mais au contraire, un intérêt accru de la part des élèves et des maîtres, une ambiance de classe éclairée, vivifiée, grâce à des exercices pratiques qui entrent bien dans le cadre d'un enseignement moderne digne de l'école active.

Au cours de sa scolarité, l'enfant apprend successivement à aimer et à respecter les fleurs, les animaux, tout ce qui vit. Les maîtres qui se sont livrés à l'expérience des leçons de secourisme, ont constaté que c'est là le moyen idéal d'intéresser l'enfant à l'être humain, son prochain. L'élève sort ainsi de son égocentrisme et prend plaisir à se pencher sur ceux qui souffrent. Il réalise que la société a besoin de lui, il se rend compte de l'interdépendance des hommes entre eux.

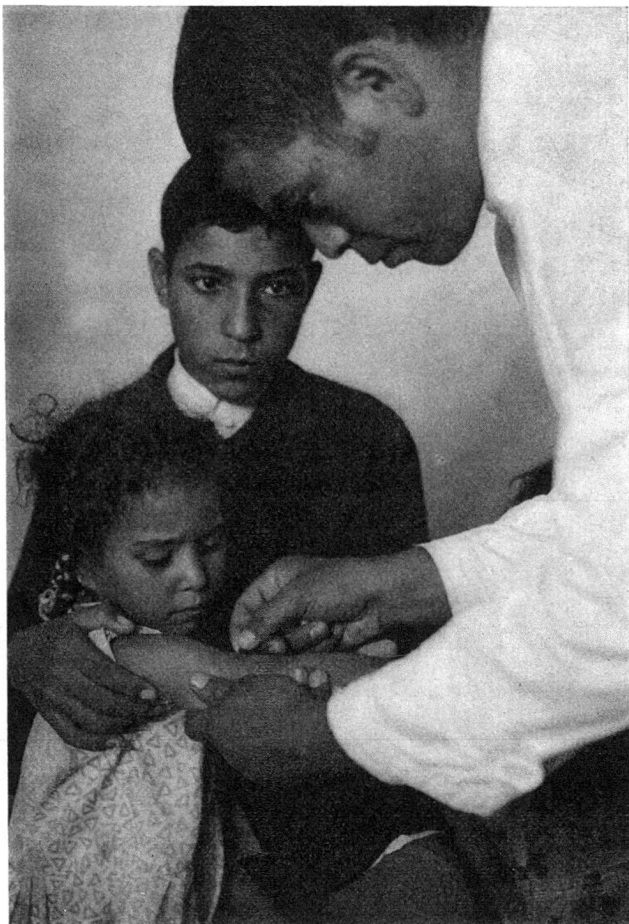
Aujourd'hui la Turquie, hier la Yougoslavie et l'Afrique du Nord, en Suisse les avalanches, demain la Roumanie puis encore le Pérou...

Ces derniers mois, les catastrophes naturelles les plus graves se sont succédé à un rythme hallucinant, faisant des morts, des blessés, des sans-abri, des dégâts immenses. A chaque fois, la Croix-Rouge suisse — répondant aux appels de la Ligue des Sociétés Croix-Rouge responsable de la coordination des campagnes de secours internationales — sollicite l'aide financière de notre population et des Autorités fédérales en vue de pouvoir apporter aux victimes des catastrophes l'aide immédiate ou à plus longue portée nécessaire.

Et toujours ces appels sont entendus, fournissant la preuve que si certains refusent d'accorder leur obole en disant «qu'on ne sait jamais où finit le produit des collectes», d'autres — et ils sont les plus nombreux — sont conscients que le mot «solidarité» ne doit pas demeurer lettre morte.

Ces derniers mois, les institutions suisses d'entraide qui ont coutume d'apporter une aide concrète aux victimes de catastrophes naturelles, soit la Croix-Rouge suisse et avec elle Caritas, l'Entraide protestante suisse, l'Œuvre suisse d'entraide ouvrière, Terre des Hommes, Enfants du Monde, ont lancé des collectes communes dans le but d'éviter une trop grande dispersion des efforts. Tant en Afrique du Nord qu'en Turquie notamment, plusieurs d'entre elles participeront ensemble à la phase de reconstruction, en réalisant conjointement des projets concrets. Mesure heureuse s'il en est. Ceci pour l'aspect matériel de l'aide en cas de catastrophe. Mais il en est un autre, plus difficile à résoudre: celui de l'aide personnelle, de l'intervention sur les lieux de volontaires qualifiés. Ces récentes catastrophes naturelles, en effet, comme aussi les conflits du Nigéria et du Proche-Orient en particulier, ont rendu de plus en plus actuel le problème de savoir dans quelle mesure l'aide suisse à l'étranger pourrait encore être intensifiée. On sait à ce propos que les Autorités fédérales examinent cette question depuis un certain temps déjà, sur la base de la motion Furgler du 28 juin 1967. Elles envisagent à ce propos la création d'un *Central pour actions de secours à l'étranger*, ainsi que la formation d'un *contingent de secours* qui serait constitué pour débiter de 500 à 1000 spécialistes qui s'engageraient à se tenir à disposition pour des prestations de service à l'étranger, que ce soit dans le cadre d'interventions de la Croix-Rouge ou d'autres institutions humanitaires ou d'actions des Autorités fédérales. Ici, le nœud du problème n'est pas d'ordre financier ou matériel. Il réside dans le recrutement des spécialistes: problème de la compensation de ce service à l'étranger avec le service militaire (dans le sens de ce que l'on nomme aujourd'hui «le Service militaire différencié») ou question de la protection des places de travail en Suisse en cas de missions à l'étranger. Malgré ces difficultés apparentes, il est nécessaire et urgent de résoudre le problème que pose la création d'une organisation d'intervention en cas d'urgence. Elle permettrait, en effet, de renforcer les campagnes de secours de la Croix-Rouge et des autres institutions suisses.





La Croix-Rouge suisse est prête à collaborer à l'élaboration du Central pour actions de secours à l'étranger, ainsi qu'à la constitution d'un contingent suisse d'interventions humanitaires à l'étranger, une telle collaboration répondant pleinement à la fonction traditionnelle d'une Société nationale qui est d'être un auxiliaire des pouvoirs publics.

Plus de 3 millions de francs et des dons en nature d'une valeur de Fr. 250 000.— ont été confiés à la Croix-Rouge suisse à la suite des catastrophes survenues en automne 1969 à Banja Luka, en Yougoslavie, à fin mars 1970 en Turquie, au début de mai en Roumanie et à fin mai au Pérou.

Grâce à ses installations modernes et rationnelles, la Centrale de matériel de la Croix-Rouge suisse, inaugurée en automne 1965, est en mesure à chaque fois de procéder sans délai à l'envoi des secours d'urgence: vêtements, couvertures, tentes, vivres et autres.

C'est ainsi qu'en 1969 elle a procédé au total à 104 envois expédiés à l'étranger par terre, par mer et par air; ces envois qui représentaient un poids global de 324 434 kg et une valeur de Fr. 1 800 000.— étaient destinés à 21 pays d'Europe, d'Afrique et d'Asie. Dans le cadre de nos interventions en Suisse même, elle a en outre procédé à l'envoi de 4469 colis destinés à des familles de notre pays.



Aussitôt connus les besoins les plus urgents des victimes du tremblement de terre de Turquie, à fin mars dernier, la Centrale du matériel de la Croix-Rouge suisse a pu, en quelques heures, préparer pour l'envoi, en recourant à ses réserves, quatre tonnes de vêtements et 1500 couvertures de laine. Simultanément, elle passait commande à deux fabriques de 3000 autres couvertures de laine et quatre tonnes de soupes déshydratées qui furent livrées directement à Bâle d'où devait partir le surlendemain un premier avion charter à destination des régions sinistrées. Si tous les articles offerts par la Croix-Rouge suisse à titre de secours de première urgence sont neufs, les vêtements eux ne le sont pas. Il s'agit des effets vestimentaires usagés remis tout au long de l'an par notre population, soit au siège central, soit aux sections de la Croix-Rouge suisse. Seuls les articles en bon état sont conservés nettoyés, triés et mis en sacs, en prévention d'une prochaine situation d'urgence, par les soins de personnel spécialisé dans ce genre de travail. Pour éviter toute confusion dans des pays étrangers, ces sacs ne sont pas munis d'inscriptions écrites mais de figurines imprimées au chablon: un garçonnet, une fillette, un nourrisson, une femme, un homme. A côté de chaque figurine, un deuxième symbole indique si le sac contient des chaussures, des sous-vêtements, des jupes ou des pantalons. Ces symboles, créés il y a quelques années par des élèves de l'Ecole professionnelle de Berne, sont actuellement adoptés et utilisés par toutes les Sociétés nationales de Croix-Rouge participant à des campagnes de secours. L'importance que revêt la Centrale de matériel de la Croix-Rouge suisse dans le cadre du dispositif d'intervention d'urgence de notre pays en général est évidente. Preuve en est que le 1er juillet 1970, la Croix-Rouge suisse et la Division des organisations internationales du Département politique fédéral signeront une conven-

tion relative à «la fourniture à l'étranger, par la Confédération, de secours, soit de vivres remis dans le cadre du Programme alimentaire mondial, soit de l'aide en cas de catastrophe de la Confédération».

D'entente avec le DPF et sur ordre de ce dernier, la Croix-Rouge suisse procédera donc désormais à l'achat de vivres, à leur emballage et à leur expédition. Dans la mesure du possible, les envois se feront directement depuis la fabrique, mais lorsque cela s'avèrera nécessaire, la Croix-Rouge suisse entreposera les réserves constituées dans ses propres locaux.

Cela pour ce qui concerne la contribution de la Confédération suisse au programme alimentaire mondial.

Pour ce qui a trait par ailleurs à l'aide fédérale en cas de catastrophes, et afin que cette aide puisse être apportée rapidement, la Confédération charge la Croix-Rouge suisse d'acquérir, d'entreposer, de contrôler, d'emballer et d'expédier les marchandises prévues. Il s'agira en particulier de groupes électrogènes de secours, de pompes ou de filtres à eau, etc. Le DPF et la Croix-Rouge suisse constituent leurs assortiments de secours en tenant compte de leurs réserves réciproques qui seront gérées de manière distincte. Le fait de mettre de cas en cas ses réserves de secours à la disposition d'un pays frappé par une catastrophe, n'empêchera pas la Confédération de participer, comme elle le fait généralement, par l'octroi d'un subside financier, aux propres interventions de la Croix-Rouge suisse.

Cette nouvelle tâche que les Autorités fédérales ont demandé à la Croix-Rouge suisse d'accomplir pour elles est une preuve supplémentaire de bonne collaboration entre notre gouvernement et notre Société nationale de Croix-Rouge. Elle est également preuve de confiance envers la parfaite organisation de notre Centrale du matériel et l'excellence de ses prestations.



8 mai 1970:

Journée mondiale de la Croix-Rouge et vente d'insignes de la Croix-Rouge suisse

Nous venons de parler de nos campagnes de secours internationales dictées par les événements et des collectes en espèces qui leur sont liées.

Une fois l'an, la Croix-Rouge suisse organise une autre collecte, traditionnelle celle-ci, en vue de s'assurer les ressources nécessaires au financement de ses activités nationales.

Dans le cadre de la Collecte de mai, chaque citoyen suisse est appelé à faire un don à sa Société nationale de Croix-Rouge pour lui prouver son attachement, la soutenir et partager ses responsabilités. Ce don, il peut le faire de diverses manières: en achetant l'insigne vendu en rue, en versant son obole par compte de chèques postaux, en remettant une contribution aux collecteurs chargés de la collecte par listes à domicile, ou encore en participant à une manifestation spéciale, un concert Croix-Rouge par exemple.

Depuis plusieurs années, la Croix-Rouge suisse organise sa collecte de mai avec l'Alliance suisse des Samaritains, sa principale institution auxiliaire. Bon an mal an, ces appels de fonds permettent aux deux organisations de recueillir un million et demi de francs, soit 35 centimes en moyenne, par tête d'habitant.

Cette année, à titre d'innovation, une feuille d'information sera distribuée au cours de la seconde quinzaine de mai à tous les ménages du pays, en relation avec la collecte par compte de chèques postaux et la collecte par listes. Outre les renseignements intéressants donnés dans cette feuille, celle-ci contient une formule de concours. Il s'agit notamment d'indiquer le nom du président de la Croix-Rouge suisse, la différence existant entre la Croix-Rouge suisse et le Comité International de la Croix-Rouge, le rythme moyen des transfusions en Suisse, le nombre des Samaritains actifs. La seule question dont la réponse ne se trouve pas dans la partie rédactionnelle de la feuille a trait à l'année de fondation de la Croix-Rouge; 75 % seulement des concurrents sauront y répondre en indiquant: 1866. Dans l'ensemble, le 40 % des réponses reçues seront inexactes, en ce sens qu'elles comporteront pour le moins une erreur.

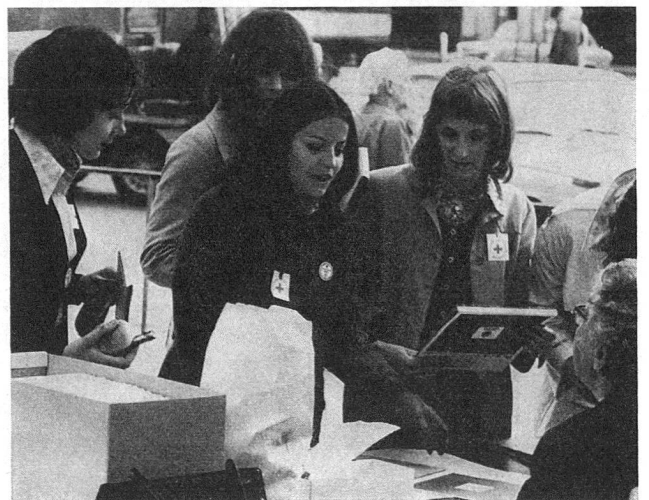
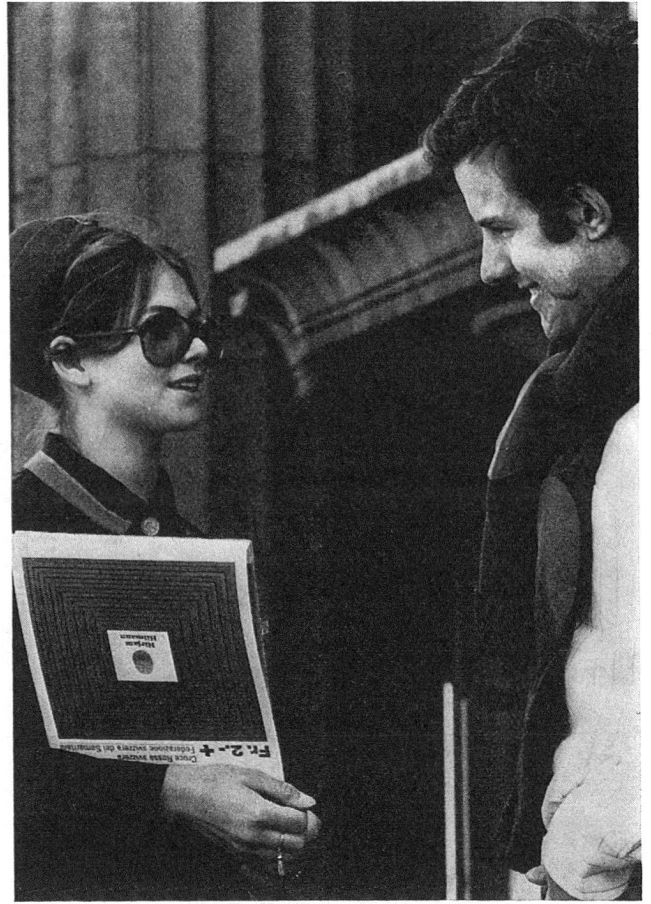
La question relative au siège de la Croix-Rouge suisse fera trébucher même des lecteurs attentifs qui, cédant probablement trop vite à un réflexe, indiqueront Genève, siège du Comité International de la Croix-Rouge et de la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge, au lieu de Berne.



«Deux francs pour la Croix-Rouge et peut-être une VW pour vous...» Cette année, en effet, l'un des insignes offerts au public, soit de charmants porte-clés, porte une faute d'impression (une lettre imprimée à l'envers, le secret sera dévoilé le 30 mai!). Son détenteur aurait eu la chance de gagner une automobile offerte par la maison VW, à la Croix-Rouge suisse. Il ne se fera hélas pas connaître, de sorte que l'automobile «non gagnée» sera donnée à une infirmière-visiteuse d'une région économiquement faible.

«Mais pourquoi, Mademoiselle, demande cet acheteur, l'insigne de la Collecte de mai 1970 est-il vendu au prix de 2 francs, alors que jusqu'ici il ne coûtait qu'un franc? Est-ce parce que l'objet offert cette année est plus luxueux que de coutume? Non, Monsieur, répond la vendeuse avec le sourire, le prix des insignes de la Croix-Rouge suisse a été augmenté pour la simple raison que le franc de 1970 n'a plus le pouvoir d'achat qu'il avait il y a 10 ans, voire 5 ans. Vous me l'achetez quand même, n'est-ce pas?»





1^{er} au 5 juin 1970:

La semaine du sang dans les Universités suisses

Les besoins du service de la transfusion de sang augmentent d'année en année; en revanche le nombre des donateurs volontaires demeure stationnaire et ne représente que le 3 % de notre population.

Néanmoins, les organisations régionales des donateurs de sang ont enregistré en 1969 un accroissement de 5 % de leur production par rapport à l'année précédente, en préparant 249 562 conserves contre 238 511 en 1968.

De leur côté, les équipes mobiles du Laboratoire central de Berne ont effectué en 1969 1028 déplacements qui leur ont permis de recueillir 171 894 conserves de sang, dont 117 415 ont été transformées en dérivés de plasma et en sédiments cellulaires. Malgré une nouvelle augmentation de ses prestations, le Laboratoire central a pu tout juste répondre aux besoins en solutions d'albumine et en solution PPL.

Le Laboratoire central du Service de transfusion de sang fabrique onze préparations sanguines, outre les nouveaux concentrés d'érythrocytes — conserves enrichies de glo-

bules rouges — et le Physiogel, succédané de plasma. Au traitement spécifique de quelles maladies sont destinées ces différentes préparations? Le plasma humain desséché, le PPL II (solution pasteurisée de protéines plasmiques humaines) et l'albumine permettent de lutter contre les états de choc hypovolémique et l'hypoprotéinémie.

Le fibrinogène et la globuline antihémophilique sont utilisés pour combattre les troubles de la coagulation sanguine.

Les préparations de gammaglobuline dont il existe cinq types divers sont utilisées pour le traitement des maladies infectieuses: tels le tétanos, l'hépatite épidémique, la rougeole. Le genre d'affection détermine l'emploi de tel ou tel produit. La globuline immune anti-D qui figure également au nombre des préparations de gammaglobuline permet de lutter contre la maladie Rhésus du nouveau-né.



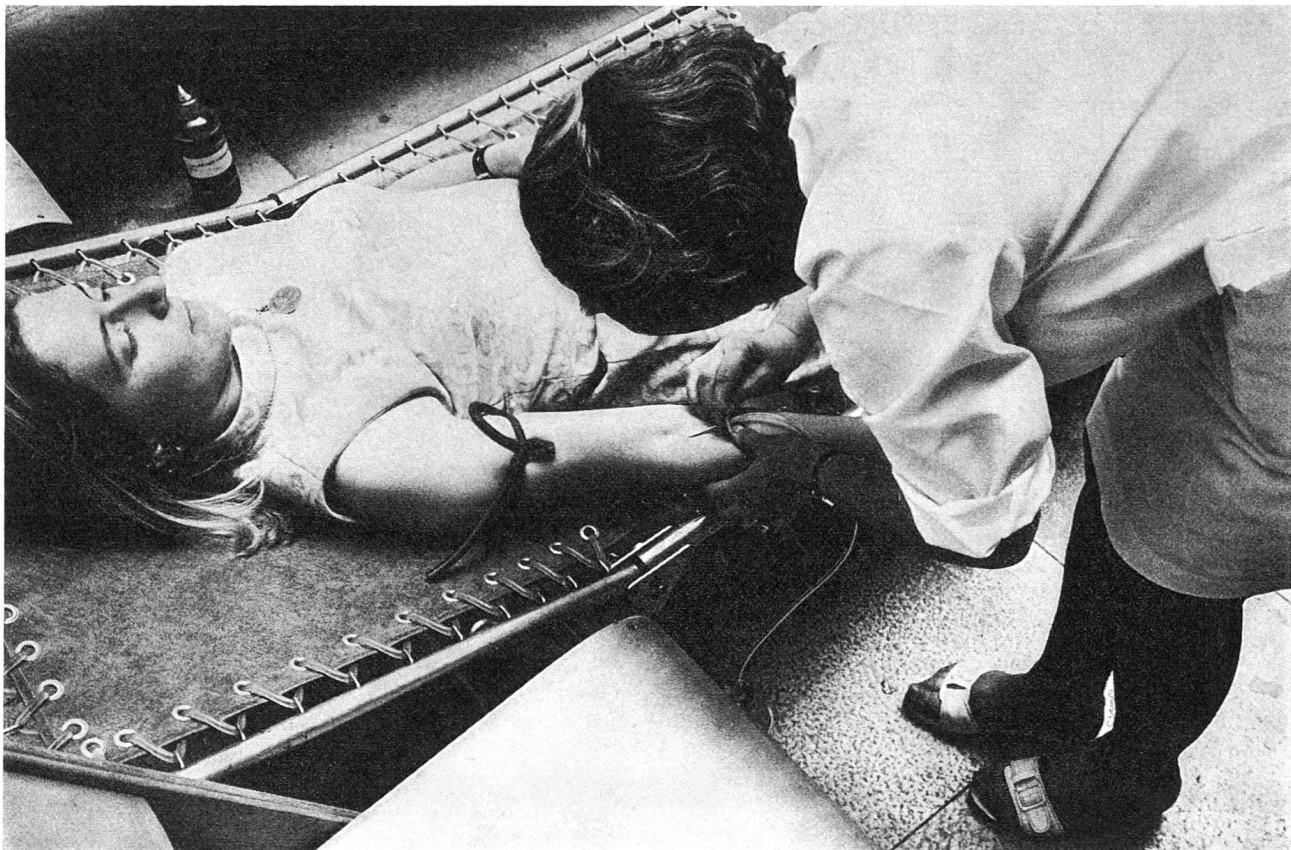
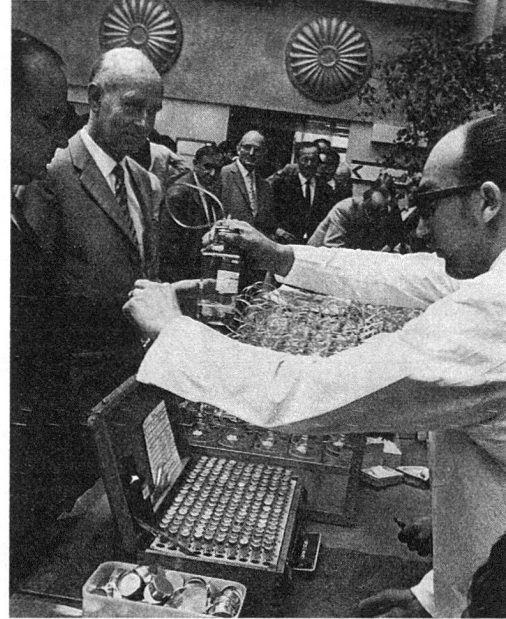


Pour soutenir les efforts que fait la Croix-Rouge suisse en vue d'accroître les rangs de ses donateurs de sang et, par-là, son potentiel d'efficacité dans ce domaine si important de la médecine moderne que représente l'hémathérapie, la Fédération suisse des étudiants en médecine a lancé à fin mai une grande campagne dans les universités de Suisse. C'est la première fois cette année que l'action «dons de sang» des étudiants se déroulera simultanément, du 1er au 5 juin dans toute la Suisse, soit dans les villes de Zurich, Berne, Bâle et Lausanne.

5511 étudiants des universités de Zurich, Berne, Bâle et Lausanne auront participé cette année à la campagne organisée par la Fédération suisse des étudiants en médecine, en faveur du service de transfusion de sang de la Croix-Rouge suisse. A l'Université et à l'Ecole poly-

technique fédérale de Zurich, il sera recueilli au total 2529 flacons, soit 291 de plus que l'année dernière. A l'Université de Berne, 1730 professeurs et étudiants participeront à l'action.

Ces précieux flacons de sang seront sans retard livrés au Laboratoire central où ils seront en premier lieu centrifugés. Le Laboratoire central dispose à cet effet de 8 centrifugeuses contenant chacune 6 flacons, de sorte que l'on peut centrifuger 48 flacons par demi-heure à raison de 3000 tours-minute. Le but de cette première opération qui doit se faire très rapidement est de séparer la partie solide du sang contenant les érythrocytes, les leucocytes et les thrombocytes, de la partie liquide, le plasma, riche en protéines, qui sera ensuite lyophilisé puis en partie fractionné.



17 juin 1970:

Fenêtre ouverte sur le monde



Le rôle des assistantes bénévoles Croix-Rouge, on le sait, consiste à se mettre régulièrement à disposition pour meubler les trop longs loisirs de personnes âgées ou handicapées, isolées ou vivant dans des homes. A fin 1969, on dénombrait au total 1542 assistantes et assistants bénévoles inscrits dans les rôles de 32 sections de la Croix-Rouge suisse et exerçant une activité régulière. En 1969 toujours, 934 assistantes et 24 assistants bénévoles ont rendu visite chaque semaine ou tous les 15 jours à une personne âgée ou handicapée, tandis que 433 automobilistes bénévoles, dont 388 femmes et 45 hommes, ont conduit des malades chez leur médecin, à la polyclinique, chez le dentiste, en ville pour y faire des courses. D'autres groupes d'assistantes et d'assistants de la Croix-Rouge prêtent leur concours pour l'organisation de matinées, d'excursions, ou encore en travaillant comme aides dans un service de bibliothèque ou d'ergothérapie. Il y a mille et une manière de rompre d'isolement des solitaires et de les intéresser à nouveau à la vie quotidienne...

L'activité des assistantes et assistants bénévoles est une activité Croix-Rouge entre toutes, car elle vise à renforcer les liens humains. Comment les peuples, en effet, pourraient-ils se comprendre et prendre conscience de l'humanité, si les individus comme tels l'oublient?

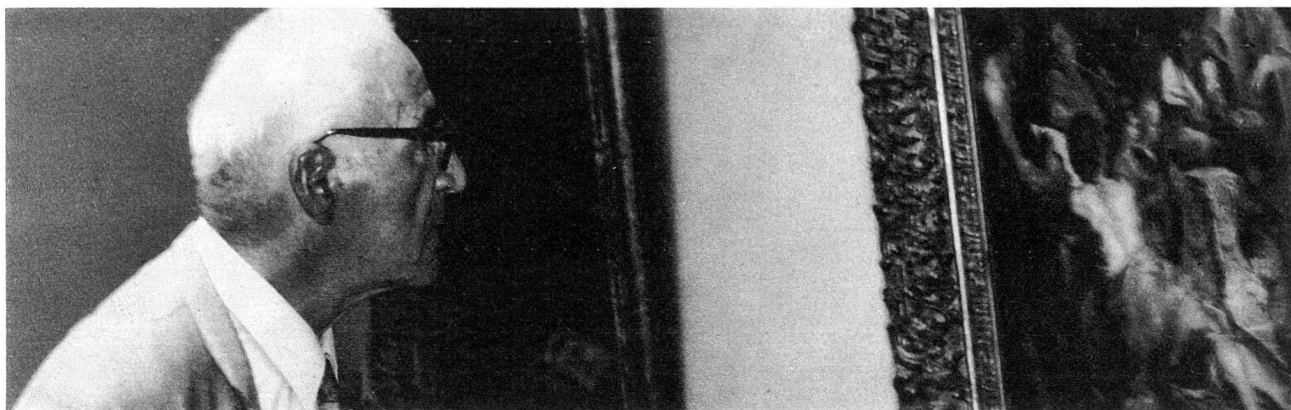
Aujourd'hui, alors que les liens se relâchent au sein même de la famille, que l'on laisse si facilement toute responsabilité et toutes initiatives sociales aux autorités et aux assurances, les contacts humains courent le danger de devenir impersonnels. Les assistantes et assistants bénévoles de la Croix-Rouge suisse s'efforcent de combler cette lacune. Preuve de sa raison d'être, le «Service d'assistance aux personnes âgées et handicapées» de la Croix-Rouge suisse, créé il y a près de 20 ans sur la base d'une idée née en Amérique au cours de la dernière guerre mondiale, ne cesse de prendre de l'extension et de grouper un nombre de collaborateurs qui augmente d'année en année, parallèlement au nombre toujours croissant des «plus de 65 ans».

Dans le cadre de leurs services d'assistance aux personnes âgées et handicapées, la plupart des sections de la Croix-Rouge suisse organisent aussi régulièrement des rencontres et des excursions à l'intention de leurs protégés.

Des journées qui sont attendues avec impatience par les isolés auxquels elles sont destinées. Des journées dont ils se souviennent longtemps, qui sont des taches de lumière dans leur existence parfois si terne, si monotone, si pauvre en événements.

Ces deux pages nous convient à participer à une sortie d'un genre particulier organisée par 16 assistantes et assistants bénévoles motorisés zurichois à l'intention d'un





nombre égal de personnes âgées vivant dans leur propre foyer. Ces dernières sont conviées aujourd'hui à visiter la collection de tableaux Oskar Reinhart à Winterthour. Une idée merveilleuse que de fournir à ces isolés la possibilité de se recréer pendant quelques heures dans une ambiance toute de beauté et de sérénité; de les mettre en contact avec ce que l'art peut apporter à chacun, soit-il âgé et coupé du monde actuel. A l'issue de la visite, un excellent repas offert par la section de Zurich mettra

un autre rayon de soleil à cette journée exceptionnelle. Certes, selon l'optique dans lequel on se place, les assistantes bénévoles Croix-Rouge ne réalisent pas de «grandes choses», comme le disait l'une d'elles; elles font par contre une quantité de «petites choses». Et comme l'existence n'est bien souvent qu'une juxtaposition d'une infinité de «riens», l'activité de l'assistante bénévole, cette infinité de «riens», finit tout de même par former un vaste tout.



4 juillet 1970:

Fin d'études, début de carrière

Hier c'était les épreuves pratiques au chevet du malade, aujourd'hui elle passe ses examens oraux en présence d'un médecin, d'une infirmière et de deux experts de la Croix-Rouge suisse. Dès demain — car elle réussira l'examen final — elle sera après 18 mois d'études, infirmière-assistante CC CRS, c'est-à-dire infirmière-assistante titulaire d'un certificat de capacité contresigné par la Croix-Rouge suisse. A l'heure actuelle, 18 écoles d'infirmières-assistantes CC CRS (dont 4 en Suisse romande) forment leurs élèves conformément aux directives uniformes en matière d'enseignement, édictées par notre Institution. L'an dernier ces écoles ont délivré au total 285 certificats de capacité. Une école en 1961, 18 en 1970, plus de 1200 élèves formées en moins de 10 ans: des chiffres éloquentes.



Pendant plus de 9 ans, ces précieuses auxiliaires de l'équipe soignante que l'on reconnaît maintenant dans les établissements hospitaliers sous leur blouse et leur coiffe blanches à liserés bleus, ont été désignées sous le nom «d'aides-soignantes» (ou d'aides soignants, car la profession compte aussi un certain nombre d'adeptes masculins). En automne 1969 il a été officiellement décidé — et ceci après examen approfondi de la question — de les appeler «infirmières et infirmiers assistants et assistants de la CRS» (avec certificats de capacité de la Croix-Rouge suisse). Ceci pour mieux tenir compte du rôle des plus importants qui leur incombe auprès des malades hospitalisés.

Nous avons dit plus haut qu'à l'heure actuelle 18 écoles d'infirmières et d'infirmiers-assistants formaient leurs élèves de manière uniforme, selon les directives édictées en la matière par la Croix-Rouge suisse. Il en est deux, toutefois, l'une se trouve à Zurich, l'autre à Bâle, où ces directives ont été en partie complétées, en ce sens que les élèves qu'elles forment sont spécialement préparés en vue d'exercer leur activité dans des établissements psychiatriques. C'est ainsi qu'après une question relative aux fonctions intestinales, le médecin examinateur va encore demander à cette candidate de lui expliquer ce qu'elle comprend par «dépression nerveuse» et quels sont «les genres de dépressions nerveuses» qu'elle est en mesure de décrire. Après le médecin, ce sera au tour de l'infirmière d'examiner la candidate à laquelle elle posera des questions de caractère pratique.

Ayant subi avec succès ces épreuves finales, la nouvelle infirmière-assistante reçoit la broche de son école.

corsi d'istruzione impartiti ai medici per casi urgenti e corsi di pronto soccorso e salvataggio organizzati per gli studenti di medicina, ma nel contempo ha lanciato una campagna in favore di corsi di pronto soccorso da indire nelle scuole. Incoraggianti i primi risultati di tale campagna che verrà continuata.

Accanto alle azioni di vicendevole aiuto internazionale di cui si parla in questo numero, la Croce Rossa svizzera ha iniziato a Santa Isabella, nella Guinea equatoriale, in collaborazione con la Confederazione, un'azione che ha lo scopo di migliorare le installazioni sanitarie e tecniche degli ospedali.

Continuata l'azione nel Vietnam: con la messa a disposizione di due squadre sanitarie nel Vietnam del Sud e di materiale diverso nel Vietnam del Nord. Segnaliamo ancora i soccorsi sanitari organizzati per i rifugiati tibetani in India, la consegna ai congolesi, dopo nove anni di attività, dell'ospedale Kintambo a Kinshasa, infine la partecipazione della Croce Rossa svizzera ad interventi diversi nella Corea del Sud, in Italia, in Grecia, in Somalia, in India, in Thailandia, nel Ghana, nel Kurdistan iracheno, in Giordania, a Madagascar.

365 giorni di lavoro:

6—13 settembre 1969 a Istanbul:
Conferenza internazionale della Croce Rossa

I progressi più significativi si ottennero nel campo del diritto umanitario. Per la prima volta il CICR illustra in un rapporto di provvedimenti adottati per diffondere la conoscenza delle Convenzioni di Ginevra. Una risoluzione della Conferenza chiede che durante l'anno 1970,

posto dall'Unesco sotto il segno dell'educazione, si metta l'accento sulla necessità di far conoscere meglio, nel mondo intero, le Convenzioni di Ginevra che racchiudono l'essenza degli scopi della Croce Rossa.

Una seconda risoluzione chiede l'intensificazione dell'educazione della popolazione e dei giovani in particolare. Una terza tratta dei «Contatti tra le società nazionali in caso di conflitto armato». Sono soltanto brevi accenni all'intenso lavoro svolto durante le giornate di Istanbul.

7-17 ottobre 1969: Corso per monitorici di cure a domicilio

I corsi destinati alla popolazione formano una parte di grande importanza di tutta l'attività della Croce Rossa svizzera. Che cosa rappresenta un sol corso di cure alla madre e al neonato al quale partecipano, in media, da 10 a 12 ragazze?

Rappresenta 12 ore di insegnamento per la monitorice che spesso giunge da lontano. Sono da aggiungere altre ore supplementari necessarie per la preparazione accurata di ogni lezione di due ore. Inoltre la monitorice, che è infermiera diplomata, avrà dedicato 9 giornate intere di studio alla sua formazione personale, per divenire «monitorice per la salute nel focolare domestico».

La sera, di ritorno a casa, e spesso è madre di famiglia, dovrà occuparsi di lavori domestici e rivedere le dispense che l'abilitano all'insegnamento. E tutto a titolo quasi gratuito. Passato l'esame si impegna a dare almeno due corsi l'anno alla popolazione, con una retribuzione minima. La Croce Rossa svizzera ha formato finora 122 monitorici per l'insegnamento delle cure alla madre e al neonato, per parlare soltanto di un settore. «La salute nel focolare domestico» conta tre rami distinti di insegnamento alla popolazione.

30 novembre: Andiamo in montagna per visitare alcuni dei 50 piccoli cecoslovacchi che soffrono d'asma arrivati da noi il 29 agosto. Dal 1962, 316

bambini originari di Germania, d'Austria, d'Ungheria, di Grecia hanno soggiornato nelle nostre regioni alpine per continuare, in generale, una cura già iniziata nel loro paese.

8 dicembre 1969: Lunedì mattina

Tutti i reparti dei Grandi Magazzini Innovazione S. A. sono accessibili ai menomati giunti da ogni parte del cantone. Soltanto loro possono accedervi, in tal modo potranno occuparsi direttamente di piccole spese, assistiti da un personale attento. Un primo tentativo del genere venne compiuto a Zurigo nel 1968. Il successo ha portato l'idea in ogni parte della Svizzera.

A Losanna sono sfilati mille i questi clienti particolari, tutti accompagnati o da un'infermiera o da un parente o da assistenti volontari Croce Rossa. Le venditrici hanno offerto la loro mattina di libertà per divenire, a loro volta, volontarie.

13 gennaio 1970: Fine della guerra in Nigeria

Ma l'ordine completo non è ancora tornato nel paese. La Croce Rossa svizzera cerca di organizzare, fin dal 1967, soccorsi tangibili alle vittime delle ostilità e della carestia. Parte l'équipe sanitaria che si è occupata dell'ospedale di Aboh e ne giunge dalla Svizzera una seconda, che per sette mesi dirigerà l'ospedale di Awo Omamma.

11 febbraio 1970: I giovani e il pronto soccorso

Da diversi anni la Commissione svizzera dei medici per il pronto soccorso e il salvataggio chiede l'introduzione delle nozioni di pronto soccorso e di salvataggio quale materia d'insegnamento nelle scuole. «Ogni allievo un soccorritore» questo è il motto. Nel cantone Vaud, soprattutto, alcune associazioni di pedagoghi hanno ottenuto dall'autorità scolastica che dei corsi di dieci ore vengano impartiti almeno nelle scuole magistrali.